



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Statistiques

Question écrite n° 4293

### Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre de l'intérieur de bien vouloir l'informer du coût total et par électeur des consultations électorales intervenues en 1988 : élections présidentielles, législatives, cantonales.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il n'est pas encore possible de chiffrer avec exactitude le coût réel pour l'Etat des consultations évoquées par l'auteur de la question. Néanmoins, les estimations revêtent aujourd'hui une précision suffisante : 761 millions de francs pour l'élection présidentielle, 521 millions de francs pour les élections législatives et 246 millions de francs pour les élections cantonales. Il s'ensuit que les coûts par électeur s'établissent respectivement à 19,93 francs, 13,73 francs et 12,97 francs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4293

**Rubrique :** Elections et referendums

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 1988, page 2975